

SAINT-LAGER CONSEIL MUNICIPAL

# Un pas de plus vers le geopark

Après l'éclairage de la chapelle, la mairie veut continuer à mettre en valeur le mont Brouilly afin d'obtenir le label mondial geopark décerné par l'UNESCO.

Après l'éclairage de la chapelle, la municipalité souhaite s'engager davantage dans la mise en valeur du mont Brouilly, pour obtenir le label geopark. Ainsi, Samuel Auray, architecte paysagiste au Conseil d'architecture d'urbanisme et de l'environnement (CAUE) du Rhône, est venu présenter son étude de faisabilité aux élus.

## Des investissements de 600 000 euros

Le projet s'appuie sur deux axes. Le premier consisterait en un aménagement d'un pôle géotouristique à travers l'extension de l'Espace des Brouilly et la création d'un jardin de vignes sur le parc Émile-Mo-



■ Le parc Émile-Morandi pourrait devenir un jardin de vignes. Photo Thibaut LOPEZ

randi, espace ludique et pédagogique qui servirait également de point de départ d'un sentier pédestre vers le mont Brouilly. Le second axe serait justement la création d'une

boucle de découverte autour du mont Brouilly avec la création d'un itinéraire balisé, d'un sentier d'interprétations des vignes et d'un lieu de pique-

Selon une première estimation, sa réalisation devrait prendre entre 5 et 6 ans et les investissements nécessaires à celle-ci devraient s'élever à hauteur de 600 000 euros.

## Un appel à la solidarité communautaire

L'obtention du label geopark est considérée, par les membres du conseil municipal, comme une occasion de valoriser l'offre touristique du canton en le raccordant à d'autres géosites et en le rattachant à la route des crus du Beaujolais. Il pourrait avoir un impact économique positif pour l'ensemble des communes de Brouilly.

C'est pourquoi le maire, René Basset, a appelé l'importance d'inclure dans ce projet toutes les communes concernées ainsi que le monde associatif. « Comme pour l'éclairage de la chapelle, la commune de Saint-Lager ne peut pas porter un tel projet seul », a-t-il souligné. Il espère donc pouvoir, une fois encore, faire appel à la solidarité du territoire ainsi que de la Communauté de communes Saône Beaujolais (CCSB) afin d'ame-

**De notre correspondant local Thibaut Lopez**